

Fernand De Visscher (1885-1964)

Allocution du 23 septembre 2011,
à l'occasion du repas de gala de la
65^{ème} session de la Société Fernand De Visscher
pour l'Histoire des Droits de l'Antiquité

Fernand de VISSCHER
(*Bruxelles*)

Mesdames et Messieurs,

Votre réunion a été l'occasion de célébrer le 65^{ème} anniversaire de la Société d'histoire des droits de l'Antiquité, association dont le nom est associé depuis longtemps à celui de son fondateur, Fernand De Visscher, mon grand-père.

Le hasard a fait que, héritier du prénom, je suis en outre, à ma connaissance, le seul de ses petits-enfants qui aie fait des études de droit, et qui pratique cette discipline au barreau et dans une activité scientifique et académique limitée. La tâche m'incombait donc bien naturellement de vous dire quelques mots sur le fondateur de votre société savante et d'évoquer avant tout les multiples facettes de sa vie. C'est donc avec plaisir que, au nom de notre famille, j'ai répondu à cette invitation du Professeur Gerkens. Nous remercions celui-ci de contribuer magnifiquement par ce congrès à la continuité de votre société savante, et d'y avoir ajouté cette année l'occasion de fêter un bel anniversaire.

Mon grand-père naît à Gand le 14 octobre 1885 d'un père professeur de médecine à l'université de cette ville, fondateur de la médecine légale en Belgique. Il est le second de la famille, son frère aîné, Charles, le précédant d'un an. Les deux frères vont rester très unis, partageant d'abord la peine d'être orphelins très jeunes de père et de mère. Leur éducation est prise en charge par un jeune abbé qui se préoccupera aussi de leur donner le goût de la nature et du grand

air, les emmenant régulièrement à la montagne, ce qui fera de mon grand-père un alpiniste toujours enthousiaste.

Il ne fait aucun doute que l'excellent collègue jésuite Sainte-Barbe à Gand, où il fait ses études, devait compter des professeurs à la fois compétents et enthousiastes dans les études classiques. L'Université de Gand dont mon grand-père sort docteur en droit en 1909, lui permet de cultiver encore cette connaissance du monde antique en la combinant avec une ouverture aux évolutions et aux problèmes du monde contemporain. Diverses sources indiquent qu'il effectue en 1910 et 1911 des séjours d'études à Berlin, Munich, Oxford, Paris et Leiden. En 1912, il s'inscrit au Barreau de Bruxelles et, le 18 juin, il épouse Lucie Jourdain, ma grand-mère.

En 1914, il est nommé chargé de cours de droit romain à l'Université de Gand. Il publie cette année-là une étude d'une bonne centaine de pages sur la vente de choses futures et la théorie du risque contractuel, étude de droit romain, suivie d'un examen de la jurisprudence moderne. Il n'en est pas moins préoccupé par des problèmes très contemporains puisqu'il publie en 1913 un article sur la philosophie syndicaliste et le mythe de la grève générale ainsi qu'une étude sur le respect des frontières neutres, question évidemment essentielle pour la Belgique dont la neutralité était alors menacée par le conflit mondial imminent.

La première guerre mondiale surprend mon grand-père, son épouse et mon père, son premier fils né en 1913, au cours de vacances en montagne en Suisse. La famille transite par le Sud de la France pour aboutir à Oxford où mon grand-père et sa famille trouvent refuge grâce à un collègue dont le nom m'est malheureusement inconnu. Il peut y poursuivre des recherches en droit romain, ce qui ne l'empêche pas de publier par ailleurs en 1916 une longue étude sur la liberté politique en Allemagne et la dynastie des Hohenzollern, étude évidemment ancrée dans la réalité du moment. Son frère Charles se trouve à Oxford aussi.

Déjà la noxalité constitue-elle un grand thème de ses recherches puisqu'il publie en 1917 et 1918 des notes sur les actions noxales, le système de la noxalité depuis ses origines historiques et la loi des XII Tables.

Mais il ne délaisse pas la vie de son pays, loin de là. Il rejoint le siège du gouvernement belge en France non occupée, à Sainte-

Adresse, près du Havre, où il est attaché de cabinet auprès du Ministre du travail. A la fin de la guerre, il est appelé par le ministre Léon Delacroix, le premier qui fut Premier Ministre dans l'histoire de la Belgique, pour être son chef de cabinet. En cette qualité, Fernand De Visscher se trouve impliqué dans les négociations préalables au Traité de Versailles pour y défendre les intérêts de la Belgique. Il occupe cette fonction pendant moins d'une année.

Mon grand-père publie ces années-là diverses études de droit international. C'est le lieu de souligner ici qu'il restera toujours attaché à cette discipline comme en témoignent de nombreux comptes-rendus d'ouvrages touchant à cette matière dans la Revue de droit international ainsi que la publication de diverses études sur des questions de droit international public et même de droit international privé.

Mais, bien entendu, ses travaux sont principalement orientés vers le droit romain dont il détient la chaire, au titre de professeur, depuis 1919. Il est doyen de la Faculté de droit de l'Université de Gand de 1927 à 1929.

La flamandisation de l'Université de Gand le voit quitter cette ville pour devenir en 1932 professeur de droit romain aux Facultés catholiques de Lille. Il s'établit néanmoins à Bruxelles, plus précisément à Uccle où il occupe un très bel hôtel de maître au numéro 157 de l'avenue Longchamp, aujourd'hui avenue Churchill, presque en face du domicile de son frère Charles, au numéro 200. Les nombreux enfants des deux frères se retrouvent souvent et grandissent dans une atmosphère commune de respect de la foi chrétienne, des valeurs d'équité et de paix que tentent de concrétiser les disciplines juridiques enseignées par les deux frères, avec une très grande ouverture aux évolutions de la société et aux Beaux-Arts.

Charles, lui aussi, a quitté l'Université de Gand lors de la flamandisation de celle-ci et il est très vite devenu professeur à l'Université Catholique de Louvain. Son frère Fernand le rejoint dans cette Université comme professeur de droit romain à partir de 1936.

Le soir du 10 mai 1940, premier jour de l'invasion allemande en Belgique, malgré le désarroi de tous, il a gardé un ferme espoir. L'éloge funèbre de Monsieur Liénard rapporte que ce soir-là, mon grand-père, « balayant d'un large geste circulaire les statues et les images des sages de l'Antiquité qui ornaient sa bibliothèque, me dit :

serions-nous moins fermes que ceux-là l'ont été ? Et de répéter la parole fameuse de Saint Augustin enfermé dans Hippone assiégé par les Barbares : *Gothus non praevalebit, le Goth ne pourra triompher* ». La Cité céleste finira par triompher.

Sur cette période, Fernand De Visscher et son frère Charles sont toujours restés très discrets. Charles est très actif dans le Comité politique de la résistance, qui assure le contact avec le gouvernement belge à Londres. Les deux frères s'en parlent très probablement. Il se raconte aussi dans la famille que, en 1944, après le débarquement, mon grand-père et son frère ont dû se cacher en raison des exactions commises par les collaborateurs de l'Occupant à l'égard de tous ceux qui lui avaient résisté à l'un ou l'autre titre.

C'est essentiellement pendant la guerre sans doute qu'il élabore son ouvrage majeur, le grand classique du sujet : *Le régime de la noxalité*, publié en 1947. En 1946, Fernand De Visscher est nommé directeur de l'Académie belge à Rome, institution récemment fondée pour accueillir dans cette ville des universitaires belges en séjour d'étude. Il occupera cette fonction pendant trois ans.

C'est dans cette fonction que mon grand-père entreprend la grande et belle aventure que recherchaient son inlassable enthousiasme, sa curiosité et son souci d'insérer l'étude du droit dans toutes les réalités de son époque, ce qui signifie pour le droit romain l'ouverture à la philologie et à l'archéologie.

Alors que les Etats-Unis d'Amérique et la France notamment avaient obtenu de l'Italie de pouvoir commencer des fouilles dans certains sites historiques importants, Fernand de Visscher s'attache à obtenir la même possibilité pour les universités belges.

Il obtient d'entamer des fouilles à Alba Fucens, ville romaine dont on ne voyait plus à l'époque que des remparts mégalithiques, ancienne colonie militaire fondée en 303 avant Jésus-Christ par la Rome républicaine en vue de se défendre du côté de l'Italie centrale.

Les premiers moyens financiers proviennent de généreux donateurs privés. Et c'est ainsi qu'en 1949, dans ce vallon perdu au milieu des Abruzzes, commencent les premières fouilles à Alba Fucens, avec la collaboration et l'amitié d'excellents collègues italiens et belges parmi lesquels le professeur De Ruyt et le professeur Mertens.

Le professeur De Ruyt raconte : « L'enthousiasme de Fernand De Visscher et son énergie, que la pratique de l'alpinisme avait trempé comme de l'acier, étaient prêts à affronter joyeusement tous les risques et les inconforts de ce qui était, à l'époque, une véritable aventure ». Mais cette colline au cœur des Abruzzes devint bientôt et resta pour lui pendant ses quinze dernières années, un séjour d'élection, si bien que ses études archéologiques en vinrent presque à prendre le pas sur ses travaux juridiques, jamais abandonnés cependant. C'est avec passion, mais une sagacité toujours en éveil et un zèle entraînant qu'il recherchait les inscriptions et fragments antiques d'Alba Fucens, dispersés antérieurement, qu'il observait les sondages et interprétait les marbres, les bronzes, les ruines de tout genre qui apparaissaient sous la pioche. Sa ferveur scientifique savait d'emblée découvrir le détail significatif et le mettre en valeur ; elle était si communicative, qu'elle entraînait non seulement le zèle de ses collaborateurs, mais l'ardeur de nos ouvriers, pour qui le « Professore » était un père vénéré.

Les fouilles sont fructueuses. Presque chaque année, une découverte importante est faite, aussitôt commentée dans diverses publications scientifiques. Les travaux révèlent au sein de remparts impressionnants une ville dont le plan hellénistique est pratiquement fixé au cours du premier siècle avant Jésus-Christ. On y découvre rapidement les deux rues principales, le forum, une basilique, des thermes, un amphithéâtre et un théâtre notamment.

Chaque année, dans la chaleur de l'été et l'inconfort de cet endroit reculé, la famille et de nombreux scientifiques se retrouvent pour renouveler des recherches passionnantes et toujours fécondes. C'est ici le lieu de dire que pour ces campagnes comme pour toutes les activités menées par mon grand-père, celui-ci bénéficie de l'attention constante de ma grand-mère qui lui épargne d'innombrables soucis matériels.

Nul doute non plus que c'est grâce à cette affection et ce dévouement que mon grand-père pouvait cultiver d'autres passions telles que le dessin, l'aquarelle et la peinture ainsi que son intérêt pour la nature, ce dont témoignent notamment deux aquarelles faites en Italie et un portrait de ma grand-mère que je possède, ainsi que de nombreuses boîtes contenant une impressionnante et magnifique collection de papillons et d'insectes.

En 1956, Fernand de Visscher donne ses derniers cours de droit romain à l'Université Catholique de Louvain, laissant à des générations d'étudiants des souvenirs enthousiastes.

On peut deviner en effet la vie qu'il mettait dans ses exposés à la lecture d'un extrait de son étude sur une inscription découverte à Alba Fucens et qui fait la lumière sur un sombre personnage du règne de l'empereur Tibère, à savoir Quintus Sutorius Macro qui renversa le non moins sinistre Séjan, préfet du prétoire. Il évoque comme suit la chute du préteur devant le Sénat :

« Sans méfiance, Séjan fait son entrée, accueilli par des acclamations que des rumeurs habilement répandues rendent plus chaleureuses encore que de coutume. Et c'est alors, devant l'assemblée, la lecture de l'interminable lettre impériale... avec ses plaintes, ses retours, ses feintes, et, pour finir, l'impitoyable dénonciation. La lecture n'était point achevée, que le vide s'était fait autour de Séjan. Aux acclamations succèdent maintenant les injures et les malédictions. Rudement interpellé par le consul Régulus, Séjan, complètement égaré, demeure sans voix et sans mouvement. Il se lève enfin. Mais déjà le préfet des vigiles, Graecinius Laco, a pénétré dans le temple et se tient à ses côtés. Sur l'ordre du consul, Séjan est arrêté et, sous la garde des magistrats, traîné en prison, le sinistre Tullianum au pied du Capitole. Le Sénat, à son tour, dévale les pentes du Palatin et en toute hâte se réunit dans le temple de la Concorde, voisin de la prison et là, rassuré... par l'absence des prétoriens, il prononce la condamnation. Séjan est aussitôt exécuté, son corps jeté aux gémonies et exposé aux outrages du peuple ».

On s'y croirait. L'exposé oral devait certainement être bien plus vivant encore.

Le maître d'œuvre de cette chute était donc un dénommé Macro dont une inscription trouvée à Alba Fucens révèle qu'il était natif de cette région et avait occupé au préalable la fonction de préfet des vigiles, ce que l'histoire ignorait jusque là.

En janvier 1960 se tient au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles une exposition rassemblant les résultats des fouilles effectuées à Alba Fucens. Parmi ceux-ci figure une magnifique Vénus en marbre blanc dont la découverte, le 14 juin 1951, fut un événement plein d'émotion.

Cette carrière presque entièrement consacrée à l'étude du monde romain est alors couronnée par le magnifique hommage que lui rend la Ville éternelle au printemps 1964 : il reçoit au Capitole le titre de « Cultore di Roma ».

Un dernier séjour estival à Alba Fucens précède de quelques mois son décès le 15 décembre 1964. Des hommages proviennent de partout, autant d'échos des distinctions académiques qu'il reçut comme docteur honoris causa de plusieurs universités et membre de plusieurs académies.

C'est encore son enthousiasme qui se trouve souligné sur une plaque commémorative inaugurée l'année suivante en sa mémoire sur le site de Alba Fucens par la Surintendance des antiquités de la région des Abruzzes. L'inauguration rassemble autour de ma grand-mère et de ses deux filles de nombreux collègues et amis d'Italie et d'ailleurs. La presse italienne rappelle à cette occasion l'amitié qui unissait mon grand-père au professeur Cianfarani, l'interaction que mettait mon grand-père entre la science juridique et l'archéologie ainsi que son enthousiasme inlassable au point de faire considérer, par ses amis italiens Alba Fucens comme le « Pompei di domani », ce qui se révéla un peu optimiste tout de même.

Pour terminer, il me semble que convient parfaitement cet extrait de l'allocution prononcée par Monsieur Liénard à l'occasion des funérailles de mon grand-père :

« Si je ne craignais de m'exposer à un certain sourire que j'ai bien connu, celui qu'il opposait à tous les pédantismes, je dirais qu'il avait une conception esthétique de la vie. Tout simplement, il aimait ce qui est beau et il aimait rien d'autre. Il aimait les beaux livres, les beaux tableaux, les beaux poèmes, les belles paroles, il aimait aussi les nobles sentiments, les actions exemplaires, les existences harmonieuses ».

Mesdames et Messieurs, tel était l'homme qui a fondé votre société savante. Je ne doute pas que vous poursuivez dans vos travaux sa volonté d'enrichir les sciences juridiques et les réflexions nécessaires à l'évolution du Droit par des connaissances toujours plus fines des expériences du passé. La grande faculté d'adaptation dont, avec prudence, le droit romain fit preuve, constitue certainement un éclairage utile.

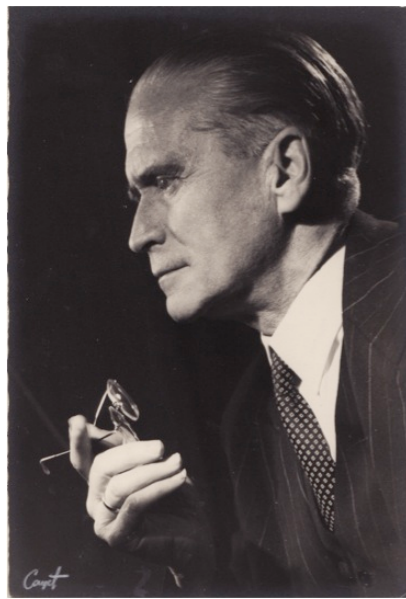
Notre famille vous en remercie. Elle souhaite à chacun et chacune d'entre vous la rigueur scientifique, la fécondité intellectuelle et la sagesse adéquate pour contribuer ainsi à bâtir aujourd'hui un monde plus juste.



Photo de famille à Gand: Fernand De Visscher, son épouse Lucie et leurs 5 premiers enfants.



Fernand De Visscher à l'époque où il est professeur à Gand



Commémoration Fr. Cumont à l'Academia Belgica de Rome, le 13.01.1949.
De gauche à droite : G. Lugli, F. De Visscher, W. Lameere, M. Mercati,
Lucie De Visscher.



Fernand De Visscher et son épouse Lucie, lors du début des fouilles à Alba Fucens, au début des années '50.



Petit-déjeuner à Massa d'Alba, village voisin du site d'Alba Fucens, et où Fernand De Visscher établit ses quartiers pendant la saison des fouilles (cliché de 1963).

De droite à gauche: Lucie De Visscher, Michel De Visscher (fils de FDV), Line, épouse de Michel, Fernand De Visscher.



Exposition sur Alba Fucens à l'Academia Belgica à Rome, en 1958.



Inauguration de la plaque commémorative apposée dans l'enceinte du sanctuaire d'Hercule, en souvenir de Fernand De Visscher (Mai 1965). Avec la présence, sur la photo, de la veuve de FDV (avec le chapeau) et leurs filles Denise (lunettes noires) et Anne (en blanc).

